

Pays de la Loire et Développement Durable

Voici ce que présente le site internet des assises régionales 2008 : « *La Région des Pays de la Loire lance une nouvelle démarche citoyenne dans le but d'élaborer un **Agenda 21 régional** : c'est à une vaste consultation sur les territoires régionaux que sont conviés tous les habitants des Pays de la Loire autour du thème **Développement durable, comment faire ensemble ?** »*

Comme à son habitude, la région Pays de la Loire, à défaut d'être légitime, communique abondamment pour asseoir son existence grâce à ce nouvel épisode événementiel. Comme on le voit lors de chacune de telles manifestations — événement, actualité, ou encore lettre ouverte au Président de la République — l'exécutif régional placarde dans la presse nationale et locale ses publicités pleine page à partir de simples communiqués ou à propos de conférences de presse (démarche poussée à son paroxysme début 2008 avec le jugement condamnant Total pour la marée noire de l'*Erika*).

L'objet du développement durable est de donner une réponse aux besoins des contemporains sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable repose sur trois piliers : l'écologie, l'économie et le social.

La région des Pays de la Loire est-elle une région durable ?

Écologie :

Création totalement artificielle, cette région doit miser gros sur les opérations de communication pour se rendre visible, à défaut de gagner le cœur de ses habitants. Cette communication (propagande ?) intense se trouve aux antipodes des préoccupations environnementales, de par sa production massive de support de communication. **Des supports de communication essentiellement éphémères mais toujours renouvelés, pour lutter contre l'usure et l'habitude** (cf. nouveaux logos et concepts fabriqués, dont l'inégalable « *Diversivie* »). Cette communication aux frais des contribuables de la région est même régulièrement dénoncée par l'opposition régionale qui, une fois dans la majorité, refait ce qu'elle dénonçait auparavant... (un symptôme de la *ligériose* ?).

La Loire-Atlantique, département maritime, partage les mêmes problématiques qu'une grande région maritime comme la « **région Bretagne** » (protection du littoral, développement du fret maritime, protection des ressources...). Ces enjeux n'ont pas le même rang dans une région plus continentale.

Économie :

Une région sans identité est une région où la solidarité entre les acteurs des différents territoires est faible. Il en va de même pour les acteurs du développement économique. Le label « **Produit en Bretagne** » rassemble des créateurs, des producteurs, des distributeurs et des transporteurs sur les 5 départements bretons, dont celui de Loire-Atlantique. La création et le développement de ce label « **Produit en Bretagne** » **est intimement lié à l'existence d'un vrai territoire, d'une identité, d'une image de marque et de la volonté de ses acteurs de se mettre en réseau pour le développer.**

Si le label « **Produit en Pays de la Loire** » n'existe pas, c'est bien que ce territoire n'est qu'un ensemble administratif. **Cette région bloque le développement économique de la Loire-Atlantique, car elle l'a isolée de son territoire d'origine, la Bretagne.**

Social :

Les habitants de Loire-Atlantique, malgré plusieurs décennies de propagande et de séparation du reste de la Bretagne, et malgré l'uniformisation des modes de vie, continuent de développer **un comportement breton** (élections, consommation, éducation, santé, religion, culture...).

La demande sociale des habitants de Loire Atlantique concernant la réunification est claire : plus des **2/3 des citoyens sont favorables à la réunification de la Bretagne** (les 7 enquêtes d'opinion de 1998 à 2006 donnent une moyenne de 69 %). À l'échelle des Pays de la Loire, la réponse à la même question est de 56 % pour l'enquête d'opinion du 13 octobre 2002. Ne pas leur permettre de réintégrer la Bretagne revient à **ne pas respecter leur identité, leurs droits et leur volonté**.

Au lieu de respecter les différents territoires qui la composent, la région des Pays de la Loire essaye de **substituer à l'identité bretonne** des habitants de la Loire-Atlantique, une identité factice « **ligérienne** ». Cette politique d'aliénation identitaire et culturelle de tous les instants a peu d'équivalent parmi les pays démocratiques.

Au regard des 3 piliers du développement durable, **la région administrative des Pays de la Loire ne remplit pas les critères du développement durable**.

Réforme administrative et territoire durable.

À l'heure de la réforme territoriale, la réorganisation du nord-ouest de la France permettrait de remplacer 6 régions faibles et sans visibilité par 4 régions fortes et identifiées. Cela passe par la suppression de la région administrative des Pays de la Loire. **Ces 4 régions (Normandie, Val de Loire, Bretagne et Poitou-Charentes) respectueuses de leurs territoires et de leurs habitants** pourront mettre en œuvre une vraie démarche de développement durable. Plus puissantes et plus homogènes, ces régions pourront mieux défendre leurs intérêts au niveau français et européen. Leur coopération sur de grands projets s'en trouvera également simplifiée par la réduction du nombre de partenaires.

L'existence même de la région administrative des Pays de la Loire n'est donc pas si durable : moins d'un demi-siècle comparé au millénaire de la Bretagne. Des élus concernés par la disparition de la structure vont sans doute essayer de bloquer ce processus de simplification administrative. Mais parions que **l'intérêt général sera plus fort que les intérêts particuliers** de quelques décideurs.

Toujours d'après le site internet des assises régionales 2008 : « **On ne peut pas faire contre les gens** » explique Jacques Auxiette, président de la Région Pays de la Loire. « **Il faut faire avec eux, habitants, acteurs, élus locaux, et donc se donner les moyens de les écouter, d'échanger sur les territoires au plus près de leurs préoccupations, de leurs besoins, et de leurs attentes.** »

Chiche, Monsieur le Président, faites avec les habitants de la Loire-Atlantique et non contre eux : répondez favorablement à la demande de réunification de la Bretagne et appuyez la simplification territoriale de notre pays et la réorganisation régionale du nord-ouest de la France !